

INSCRIPTION CRÈCHES

- ACCUEIL OCCASIONNEL -

Vous souhaitez inscrire votre enfant en accueil occasionnel ou accueil d'urgence sur les crèches de Challans Gois Communauté.

Voici la liste des **documents justificatifs qui seront à fournir pour l'ouverture de votre dossier d'inscription** :

- Photocopie du livret de famille (parents et enfant) ou extrait d'acte de naissance
- Attestation CAF de Vendée avec le numéro d'allocataire. A défaut l'avis d'imposition du foyer de l'année N-2
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois
- Un certificat médical d'admission du médecin traitant
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom et prénom de votre enfant
- La copie des vaccins de votre enfant

Par la suite un rendez-vous sera fixé avec la directrice afin de finaliser le dossier d'inscription et vos besoins d'accueil.

MAISON DE L'ENFANCE
1 rue des Petits Canard
85300 Challans

02 28 10 46 93

petiteenfance@challansgois.fr